

Dossier n° [REDACTED]

Pièce à conviction :
Consignation P.C. :

Extrait des minutes du Secrétariat-Greffier
de la Cour d'Appel de Paris

COUR D'APPEL DE PARIS

Pôle 4 - Ch.11
(5 pages)

Prononcé publiquement [REDACTED] 2019, par le Pôle 4 - Ch.11 des appels correctionnels,

Sur appel d'un jugement du tribunal de grande instance d'Evry - 9ème chambre - du 9 novembre [REDACTED]

PARTIES EN CAUSE :

Prévenu

[REDACTED]

appelant, comparant, assisté de Maître JOSSEAUME Rémy, avocat au barreau de PARIS, vestiaire C1204, *qui a déposé des conclusions, lesquelles ont été visées par le président et le greffier et jointes au dossier*

Ministère public
appelant incident

En conséquence, [REDACTED]

PAR CES MOTIFS

La cour, statuant publiquement, contradictoirement à l'encontre de [REDACTED]

Déclare les appels de [REDACTED] et du ministère public recevables ;

Faisant droit à l'exception de nullité,

CONFORME
le 24.09.19
JOSSEAUME

9 et 1204